

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABASTIDE-MONREJEAU
DU 3 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes communale, sous la présidence de Monsieur LEBLANC Jean-Simon, le Maire.

PRÉSENTS : LEBLANC Jean-Simon - ANCEAUX Christelle – BEAUGRAND Laetitia - DICHARRY Mathieu - GASPARD Agnès - GONZALEZ Nora – GRACIETTE Philippe - LALANNE Frédéric - LOPES Daniel - MINIER Dalila - NARBARTE Xavier - PANDELES Audrey - POURTEIG-DULÉ Philippe - RIVIERE Daniel - THEULÉ Jean

ABSENT(S)/EXCUSÉ(S) :

Date de la convocation : 25.05.2021

Ordre du jour :

- Vente d'une parcelle communale à DOMOFRANCE pour la création de logements sociaux
- Décision modificative n°1 sur le budget 2021
- Cinéma du 3 juillet 2021
- Point sur les travaux
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme GASPARD Agnès

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 6 avril 2021.

DÉLIBÉRATION N°1

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE A DOMOFRANCE POUR LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Maire expose au Conseil Municipal que la société DOMOFRANCE souhaiterait acquérir la parcelle communale cadastrée section A n°364, située à l'intersection du chemin de l'Église et du chemin d'Urdous, afin d'y construire des logements sociaux.

La COMMUNE pourrait vendre à la société DOMOFRANCE la parcelle A 364, d'une superficie de 30 a 40 ca, au prix de 33 000 euros.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe de cette vente.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE la vente, au prix de 33 000 euros, de la parcelle communale cadastrée section A n° 364, d'une superficie de 30 a 40 ca, à la société DOMOFRANCE, afin d'y construire des logements sociaux.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de réaliser cette vente et notamment d'établir l'acte authentique correspondant.

Membres votants	Voix pour	Voix contre	Abstention(s)
15	15	0	0

DÉLIBÉRATION N°2

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2021

ANNULEE

La délibération initialement prévue est annulée.

CINÉMA DU 3 JUILLET 2021

La Commission Animation organisera avec l'Association des Parents d'Elèves une séance de cinéma en plein air si le contexte sanitaire le permet.

Plusieurs producteurs de produits locaux seront présents à partir de 19 heures. Il y aura 2 producteurs de fromage, un producteur de miel, Anne-Lise Martin pour le chocolat, les glaces de la ferme de Casteide-Candau, Bénédicte Le Bec pour le vin et la bière.

Pour la restauration, deux foodtrucks seront présents (burgers et spécialités réunionnaises), et l'Association des Parents d'Elèves proposeront également une sandwicherie.

Le film « Une belle équipe » sera diffusé à 23 heures.

En parallèle, une séance de cinéma pour l'école sera organisée le vendredi 25 juin 2021.

PLU

Nous attendons l'avis officiel de la CDPENAF. L'enquête publique débutera début septembre. La publicité sera faite en juillet indiquant les permanences du commissaire enquêteur en mairie.

POINT SUR LES TRAVAUX

- **Tout à l'égout** : les travaux ont bien avancé. Les routes seront réparées provisoirement. La CCLO procédera à la réfection complète l'an prochain. Les travaux dans la zone de l'école se poursuivront en juillet.

- **Abri des chasseurs** : Les adjoints ont reçu le 2 juin un architecte afin de discuter du projet. Le nouveau bâtiment aura une superficie d'environ 50 m². L'architecte fera une proposition de projet sous 2 à 3 semaines. L'objectif est de déposer le permis avant la fin de l'année. Les travaux seront inscrits au budget 2022.

QUESTIONS DIVERSES

- Elections

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Les bureaux de vote seront disposés dans la salle des fêtes afin de respecter les règles sanitaires et les distanciations. L'Association des Parents d'Elèves vendra des gâteaux.

- M. Graciette, 2^{ème} adjoint et référent Trame Verte et bleue à la CCLO a assisté à une réunion le 2 juin 2021 au cours de laquelle il a évoqué le problème de la Renouée du Japon qui envahit nos espaces verts et champs, et le problème des frelons asiatiques.

Depuis quelques temps, la Commune expérimente sur quelques secteurs ciblés le fauchage régulier de la renouée espérant à terme que celle-ci

La CCLO pourrait devenir partie prenante pour ces sujets car ces problèmes concernent tout le territoire intercommunal. Il faudrait sûrement réfléchir à des actions plus larges que sur le plan communal.

- Travaux école

L'Etat a accordé une subvention pour la réalisation des travaux de rénovation thermique de l'école. Le taux de la subvention accordé est de 50%. Les devis vont être validés en vue de lancer les travaux le plus rapidement possible.

- Traçage voirie au Cami Salié

La municipalité avait demandé un traçage au Cami Salié afin de sécuriser la circulation des piétons. Le traçage qui a été réalisé ne correspond pas à ce qui avait été demandé. Monsieur le Maire fera le point avec les services pour améliorer la situation.

La présente séance comprend 1 délibération.

Fin de la séance : 21h15

Affiché le 08/06/2021

Le Maire,

Pour le Maire empêché
L'Adjoint,
P. GRACIETTE



[Handwritten signature]